

Compte rendu de l'Assemblée de rentrée du

08 Octobre 2022

-oOo-

Membres du Bureau présents :

R. Kevorkoff – C. Blouin - G. Compost - M. Bigot – J.C. MICHEL

Ainsi que,

37 adhérents et invités

-oOo-

Pour le bon déroulement de cette réunion, un power point détaillé est projeté à l'assemblée.

La réunion a débuté à 15 h15

1) Le mot du Président

Roger adresse un message de bienvenue aux nouveaux adhérents ainsi qu'à l'assemblée et définit le programme de la réunion.

Rappel est fait concernant le nombre d'adhérents pour 2022 en augmentation de 5 % par rapport à 2021. Les chiffres seront ajustés pour 2023, les adhésions n'étant pas terminées à ce jour.

Roger présente le Comité Directeur en annonçant la fonction de chaque membre.

Michèle BIGOT ayant fait part antérieurement de cesser sa fonction de secrétaire sera remplacée par Myriam MEIFFRET.

Roger reprend les activités du club :

- randonnées douces du mardi en forêt de Rougeau ou Bréviandes
- randonnées du jeudi à la journée
- randonnées du dimanche à la ½ journée et à la journée
- sorties spécifiques selon le calendrier
- sorties en marche nordique les mardis et samedis matin.

L'assemblée est informée du manque d'animateurs aussi bien pour la Marche Nordique que pour la Randonnée Pédestre. Un appel au volontariat est confirmé (cf CR de l'AG du 26/03/2022).

2) Intervention de Gilles (vice-président)

Cette prise de parole a pour objectif de rappeler les règles de bonne conduite d'un randonneur :

- Equipement,
- Respect des consignes de sécurité de l'animateur
- Respect de la nature
- Respect des autres

« *Un bon randonneur doit être heureux de randonner et se doit d'être de bonne humeur* »

Sont également évoqués le Statut et le Rôle de l'animateur de randonnée qui réunit tous les éléments nécessaires à la pratique de notre activité :

- Mise en place du calendrier des différentes randonnées
- Choisir le lieu où sera pratiquée la randonnée dont les caractéristiques seront données à chaque adhérent via le site internet de l'association
- Préparer l'évènement
- Refuser un participant (équipement non adapté, mauvaise condition physique)
- Animer et encadrer la randonnée
- Gérer la sécurité
- Rendre compte au Président du déroulement de la sortie : nombre de personnes, nombre de kms, difficultés rencontrées etc...

Chaque animateur doit avoir suivi la formation aux premiers secours pour encadrer une randonnée ou bénéficier d'un ou plusieurs participants à la randonnée titulaires de cette formation.

Il est important de rappeler que le Président délègue son pouvoir à l'animateur assurant la randonnée mais en cas de problème majeur ou en dernier recours le président reste responsable des décisions prises.

Gilles décline le contenu du « Résumé du Règlement intérieur » selon les Articles ci-dessous ;

- Art. 1 L'Adhérent
- Art. 2 Assemblée Générale
- Art. 3 Comité Directeur
- Art. 4 Comité d'animation
- Art. 5 Séjours Randonnées
- Art. 6 Les Stages
- Art. 7 Rémunération et Remboursement
- Art. 8 Covoiturage
- Art. 9 Site Internet <https://www.randoissoy.fr>

3) Intervention de Claudine (vice-présidente séjours et finances)

Claudine nous informe des futurs séjours prévus en 2023 :

1) **Mai 2023** : Les 5 TERRES (Italie) 24 participants souhaités – 7 inscrits pour l'instant
Les inscriptions sont en cours ; un Club du 95 pourrait se joindre au nôtre avec un apport de 17 personnes. Dans ces conditions le projet pourrait se réaliser.

2) **Septembre 2023** : Bretagne ou Jura en attente

Lecture est faite concernant les critères d'inscriptions, l'annulation, la gestion de la diversité du groupe, rôle de l'organisateur du séjour et éventuellement conjointement de l'animateur référent au séjour.

3) **MARCHE NORDIQUE**

Intervention de Maria (animatrice) qui présente les animateurs de cette discipline ainsi que les animateurs.

Rappel est fait concernant le matériel à utiliser ainsi que les lieux où est pratiquée la Marche Nordique.

Maria nous informe bénéficié de 24 adhésions dont 18 débutants.

Les 17 septembre et 1 er octobre a eu lieu la présentation et la découverte de la marche nordique.

Le 24 septembre 'pluvieux' n'a pas empêché 5 débutants de marcher avec les anciens.

L'année 2022-2023 se présente bien.

-oOo-

Avant de procéder au tirage de la Tombola, **Roger** nous informe que pour célébrer les 40 ans de la FFRP, un tour de Seine et Marne se déroulera en 40 étapes entre le 04 mars et le 30 juin 2023.

!!! Ne pas oublier de s'inscrire au repas prévu le 9 décembre 2022. Le bulletin d'inscription et le menu sont en ligne.

MEIFFRET Myriam

